

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

(affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 28 JANVIER 2011

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le 28 janvier 2011 à 20 heures à la mairie sous la présidence de M. Jean-Claude DUGENEST, maire.

Présents : DUGENEST Jean-Claude, GALLAND Raymond, ABIAN Vincent, FLEUR Cyril, BONESME Christiane, FRAGNIER Jacques, LABERGERE Marcel, MAZAL Chantal, ELIES Christian, FORTINEAU Vincent, GRAND Gérard

Absents excusés : Patricia CARON, GUILBAUD Monique, PINET Franck,
Madame MAZAL Chantal est désignée comme secrétaire de séance.

Gestion du risque du Radon :

Le maire rappelle qu'il est obligatoire de faire réaliser la mesure du radon dans les établissements scolaires tous les 10 ans. L'échéance arrive est arrivée à son terme. Le maire donne lecture des trois devis reçus pour la réalisation des mesures. Le conseil municipal retient l'entreprise Pe@rl pour un montant de 530.56 € TTC. (autres propositions : Algade : 642.25 € TTC et Socotec : 873.08 € TTC)

Contrat assurance du personnel relevant de l'IRCANTEC:

Un contrat sera signé avec Groupama par l'intermédiaire du centre de gestion de la Creuse pour un montant de 372.09 € annuel.

Dossier Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2011 :

Le maire informe le conseil municipal que la subvention DGE a été intégrée dans la subvention DETR. Il est décidé de déposer plusieurs dossiers

- Remplacement des lanternes au bourg et extension des installations rue des Frères Goncourt (demande déjà présentée en 2007)
- Achat d'une lame de déneigement (demande déjà présentée en 2007)
- La construction d'un abri à matériel (demande déjà présentée en 2009)
- Le SIERS déposera un devis pour la réfection de la route de la Charpagne

Rapport du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics :

L'étude réalisée par le cabinet Saunier et associés fait apparaître que les priorités seraient de mettre en accessibilité les bâtiments recevant du public : bureau de poste et commerces (boucherie).

Contrat chauffage école, Mairie, Poste :

Le contrat passé avec l'entreprise DALKIA arrive à son terme juin 2011. Le conseil municipal décide de procéder au lancement d'un appel d'offres dans les mêmes conditions que lors du précédent contrat.

Questions diverses :

- Chapelle de Chambonnet : le maire donne lecture du compte rendu réalisé suite à la visite de M Chevalier architecte des bâtiments de France. Celui-ci donne la liste des travaux qui seraient à réaliser en définissant des priorités.
- Le maire donne lecture d'un devis reçu pour l'implantation d'une stèle du jardin du souvenir. Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite.
- Proposition devis entretien chauffe eau salle polyvalente : un devis a été envoyé par la SAS Deschamps. Le conseil municipal décide de contacter l'entreprise Frappat qui a installé l'appareil.
- Demande de la compagnie Taïko : Pour l'organisation du festival de marionnettes, la compagnie souhaiterait la mise à disposition gratuitement d'un mobile home sur 3 week-end au mois d'avril. Le conseil municipal émet un avis favorable.
- Courrier de Mme Valentin : Celle-ci demande que soit remise en état une la parcelle BN (bien de section des Forges) , avant la mise en vente et la pose de panneaux de signalisation au carrefour de la route de Lavauvieuille et du CD 5. La commission des travaux se rendra sur les lieux en février.
- M Gérard Grand signal que contrairement à ce qui a pu être dit, il n'a pas critiqué la qualité du travail des employés communaux, mais il ne partage pas la manière dont est traité l'élagage. Il souhaite que soit calculé le coût horaire du débroussaillage.

La séance est levée à 22 h 50

Le Maire,
Jean-Claude DUGENEST